

BUAIS ET SON HISTOIRE



CHUT !!!, CONFIDENTIEL

ECRASEE PAR UNE VOITURE : Le 14 octobre 1907, trois habitants d'un village du Teilleul Mrs Courteille, Guerin et Greard, qui faisaient un déménagement un soir de la semaine dernière, ont trouvé, sur la route de Fougerolles à Buais, une femme étendue en travers de la route. Après avoir prononcé quelques paroles, cette femme expira. Elle fut reconnue pour être Mme Elie Gohin, ménagère, 33 ans, habitant chez son mari, sabotier à Buais. Le médecin délivra le permis d'inhumer et constata que la mort était due à un écrasement de la poitrine par suite du passage d'une roue sur le corps. On suppose que cette femme, qui avait la mauvaise habitude de boire, n'a pas aperçu une voiture dans l'obscurité et s'est fait écraser par elle.

OUBLI PENIBLE : Le 15 juin 1914, les jours derniers, un enfant mourrait ; les parents, accablés de douleur, chargèrent un nommé Victor L... de faire la déclaration de décès à la mairie et au presbytère, de faire également le nécessaire chez le menuisier et le fossoyeur. L ... s'acquitta régulièrement de la première partie du service qu'il avait à faire mais ayant rencontré des amis, il s'enivra au cabaret et ne prévint ni le menuisier ni le fossoyeur. Arrivés à la maison mortuaire, le prêtre et un certain nombre d'amis de la famille attendirent près d'une heure l'arrivée du cercueil. Enfin las d'attendre, on envoya au bourg un cycliste qui revint bientôt apporter la

triste nouvelle que le menuisier n'avait pas été prévenu. L'inhumation ne put avoir lieu que le lendemain soir, vers 9 heures.

ACTE DE PROBITE : Le 6 janvier 1921, Mme veuve Jouanne, de Sainte Anne de Buais, a perdu sur une place de Saint-Hilaire-du-Harcouet, un portefeuille contenant 300 francs et vint le déclarer au bureau de notre confrère « le Claneur ». Le soir même, Mme Wrona, marchante foraine, domiciliée à Vire, venait le rapporter avec tous les billets qu'il contenait. Mme Wrona, mérite les plus vives félicitations pour cet acte de probité.

UNE AFFAIRE DE MŒURS : Le 17 juillet 1924 la gendarmerie a mis en état d'arrestation le nommé B... F..., 25 ans, journalier chez Mr Nourry, à l'Aumondiere, en Sainte Anne de Buais. Cet individu, qui ne jouit pas de très bonne réputation est accusé de s'être livré avec violence, à des actes immoraux sur une jeune fille de 16 ans, habitant le village de la Clémencière, au moment où, passant dans un chemin, elle regagnait le domicile de ses parents.

TENTATIVE D'AVORTEMENT ET DE COMPLICITE : Audience du 12 décembre 1936. Dans le courant de janvier 1936, Mme P... , née G... , cultivatrice à Buais, se trouvant dans une situation intéressante, se livra à des manœuvres abortives. Son père, G... A ... , 60 ans cultivateur à Savigny-le-Vieux, à force de supplications, finit par céder et s'adressa à une cousine, Mme G... née L... A ..., cultivatrice au Teilleul, qui sachant qu'une femme C..., née G.... S..., 36 ans, ménagère au bourg de la localité, avait la réputation d'être « une faiseuse d'ange », promet d'intervenir près d'elle. Fin janvier ou début de février, la femme C..., fut fidèle au rendez-vous fixé chez Mme G..., ou elle trouva Mme G..., et sa fille. La manœuvre réussit et aujourd'hui la femme C..., est poursuivie pour tentative d'avortement et Mr G..., et Mme G..., pour complicité. Vu la nature des débats, le tribunal prononce le huis-clos et condamne la Femme C..., à 2 mois de prison et 50 francs d'amende ; la femme G..., à 1 mois de prison avec sursis et 25 francs d'amende ; Mme G..., à 8 jours de prison avec sursis et 16 francs d'amende ; les condamne en outre aux dépens.

Provenance : Ouest-Eclair.

Mise en page par les Archives du Moulin de Buais le 3 avril 2019